

**De:** Mairie Malansac  
**Envoyé:** jeudi 7 juin 2018 17:07  
**À:** Francoise Gautier  
**Objet:** TR:

**De :** Christine T [mailto:christine.trochu@gmail.com]  
**Envoyé :** jeudi 7 juin 2018 17:04  
**À :** Mairie Malansac  
**Objet :**

Bonjour et merci pour votre remarque concernant mon mail écourté.

je peux témoigner des nuisances au quotidien causées par ces machines-constructions que sont les éoliennes sans parler des omissions, des manipulations des données des promoteurs concernant leurs projets, dire par ex qu'ils vont mettre des machines qui tournent avec des vents de 5m secondes et installer des machines qui tournent avec des vents de 3m secondes ce qui veut dire le double des nuisances pour les riverains en bruits, en mouvements, de nuit comme de jour, jour férié ou pas, samedi comme dimanche.;; de la fatigue auditive naît des dysfonctionnements de l'oreille avec des troubles style acouphènes qui disparaissent quand les gens quittent leur maison.

sans compter les problèmes liés à la vente des maisons avec des acheteurs qui peuvent attaquer les vendeurs même s'ils ont été prévenus de l'éventuel installation d'éoliennes au nom du fait qu'ils n'imaginaient pas la nature et la gravité des troubles de voisinage....

les sens les plus affectés sont la vue( ces machines se voient au moins à une trentaine de kilomètres à la ronde et produisent des effets qui varient en fonction des lieux où l'on se trouve avec des distorsions paysagères à peine imaginables) et l'ouïe.

Quel que soit l'intérêt que certains peuvent porter aux éoliennes, rien ne justifie leur installation auprès des habitations, ni dans des zones qui sont finalement peu productrices de vent de bonne qualité.

La production nominale annoncée par les promoteurs est loin d'être celle de la production réelle surtout quand les machines ne tournent qu'avec de vents de 3m seconde. C'est comme si on allait de paris à brest en trottinette au lieu d'y aller en TGV.

Cordialement  
Christine TROCHU